Filigrane Programmation
39 Boulevard de Magenta
75010 Paris
01 42 38 17 65

Reconquête du Front de Mer – Cayeux-sur-Mer (80)

Coordonnées du client

Ville de Cayeux-sur-Mer
Hôtel de Ville de Cayeux
138 rue du Maréchal Foch
80410 Cayeux-sur-Mer

Interlocuteur :
Mme Bosquillon (Syndicat mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard)
03 22 20 60 30

Montant d'étude
59 700 € HT

Mission

Année(s) de déroulement de l'étude : 2008
Programmiste en partenariat avec Attitudes Urbaines

Type d'étude : **Etudes de programmation urbaine**

Descriptif :

La commune de Cayeux-sur-Mer occupe une position particulière sur le littoral du sud de la Baie de Somme. En effet, elle est située sur un cordon de galet qui s'est formé au fil des siècles sous l'influence croisée de la dérive littorale et des actions de lutte contre le recul du trait de cote mené par l'homme. Cette situation unique, au cœur d'un ensemble géomorphologique en permanente évolution, a incité la Municipalité à lancer une étude de programmation urbaine pour la restructuration du front de mer de la commune, en partenariat avec le Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard.

Dans ce contexte, notre équipe s'est attachée à proposer un programme d'intervention basé sur:

- Les principes du développement durable, en proposant une opération de reconquête de cet espace public par la nature, pour permettre une gestion plus souple des paysages intégrant les contraintes de la gestion du trait de cote et de la protection des milieux ;
- La mise en place d'un modèle touristique durable avec une offre d'activités adaptées aux besoins des habitués comme des nouveaux visiteurs de la Baie, qui soient organisées de manière à s'intégrer aux paysages naturels reconstitués.

Les attentes de la commune sur ce projet sont :

- La mise en place d'une dynamique de projet en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés : Institutions, Collectivités territoriales, Utilisateurs du front de mer (commerçants, amateur de nautisme ou de sports de glisse, pêcheurs, randonneurs…).
- La prise en compte des contraintes techniques et réglementaires : gestion du trait de cote, gestion du Domaine Public Maritime, application de la loi littoral,…
- La rédaction d'un programme d'aménagement des espaces publics du front de mer pour le lancement d'un concours d'architecture.
- L'AMO pour la désignation du maître d'œuvre et l'accompagnement du projet jusqu'en phase APD.

Données sur l'opération

Genre : **Développement touristique**

Caractéristiques :

SHON programmée :	En cours de définition
Démarche QE :	OUI
Maître d'œuvre :	Concours paysagistes - architectes à venir
Date de livraison :	En cours de définition
Enveloppe financière prévisionnelle :	En cours d'élaboration
Description du projet :	Sans objet
Coût de réalisation :	Sans objet